

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** accueille les Conseillers en les remerciant pour leur participation à cette séance, veille de vacances scolaires. Il salue également la présence de Monsieur Hubert, de Monsieur Léni, de Monsieur Hirth, qui représente le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, ainsi que la presse.

**Point 1 – Approbation du compte-rendu de la séance du 15 décembre 2006 et désignation du secrétaire de séance**

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** soumet le compte – rendu de la séance du 15 décembre 2006.

- **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité**

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** propose de nommer **Madame Sonia Lévêque** comme secrétaire de séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité, nomme Madame Sonia Lévêque comme secrétaire de séance.**

**Point 2– Orientations Budgétaires 2007** (un document plus détaillé a été remis en séance)

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** introduit le débat d'orientations budgétaires en précisant que l'année 2007 est proposée comme une année de transition, permettant d'achever un certain nombre d'actions engagées et de préparer de nouveaux dossiers. A compter de 2007 justement, le Pays disposera d'un contrat de pays avec le seul Conseil Régional. Ce document sera signé le 24 mars prochain à Sélestat. Les dernières modifications de ce document sont en cours de validation par l'instance régionale. Le principe adopté est celui d'un partenariat plus incitatif, en demandant notamment au Pays (et ses structures de bases) de participer financièrement aux opérations d'investissement, déclenchant ainsi un abondement supplémentaire des aides régionales sectorielles.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** considère cette formule comme un nouveau défi qu'il faudra relever courant d'année. Le Pays, au titre du contrat de pays 2005-2006 a obtenu des crédits encore en fin d'année, crédits qu'il faudra utiliser dans les prochains mois, selon les actions validées lors de nos derniers Conseils.

Mais l'année 2007 sera également marquée par le lancement du SCOT, opération qui devra être achevée pour fin 2010. Il est donc temps de lancer la procédure. Ce document devra être préparé avec les forces vives du territoire. Il est proposé au Conseil de prévoir dès 2007 des crédits relatifs au SCOT, permettant ainsi de lisser sur plusieurs exercices budgétaires le coût d'un SCOT qui peut être évalué approximativement à 5€/habitant sur l'ensemble de la période.

Les actions menées, et celles à venir s'inscrivent naturellement dans les 5 axes de notre Charte, qu'il est bon de rappeler :

- Soutenir la dynamique économique à l'échelle du Pays
- Renforcer liens et cohésion entre vallées et piémont
- Pérenniser, restaurer et valoriser un environnement et un cadre de vie de qualité
- Affirmer le pays dans son contexte régional
- Organiser l'efficacité de l'action commune

Notons l'adoption de plusieurs orientations qui cadrent notre travail et notre action :  
une stratégie de développement économique basée sur les points forts du Territoire, complétée par une **stratégie de développement touristique** et une réflexion sur le **développement de l'Habitat** avec la réalisation d'un diagnostic et l'élaboration d'un programme d'actions.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** commente et complète plus particulièrement les points suivants :

- L'innovation avec les concours : les entreprises lauréates comme Fondis ou Protechnic ont également été récompensées au niveau national voir international, le Pays est ainsi conforté dans ses choix.
- La promotion touristique : il ne s'agit pas de faire la promotion des Communautés de Communes, ni celle des offices intercommunaux, mais bien celle du Pays. Il faut vendre ensemble les différents sites présents sur notre territoire, la collégiale avec le Lac de Kruth, le Viel Armand, le Ballon d'Alsace. C'est notre diversité qui constitue notre force.
- Les services à la population : la prestation en cours est interrompue, une négociation est en cours pour obtenir un accord amiable. Sur ce sujet, il faut rester vigilant, ainsi, la CPAM va fermer ses bureaux à Thann, ne subsistera qu'une antenne, comme à Masevaux. Les salariés devront se rendre quotidiennement à Mulhouse.

Concernant les actions nouvelles proposées pour 2007, signalons le souhait de réaliser un plan climat territorial, afin de mettre en cohérence l'ensemble des décisions prises sur le territoire, de dresser un bilan carbone afin de mesurer l'efficacité de nos actions mises en œuvre.

Parmi les actions d'animation, le Comité Local des transports vient de connaître une avancée avec la rencontre de Monsieur Bernard Notter qui a confirmé l'accord de participation du Conseil Général.

Une récente rencontre avec le Sous-Préfet, concernant l'évolution du train de la Doller et le franchissement de la RN66 pour se connecter au réseau ferré national en gare de Cernay, a conclu à une réunion prochaine avec l'ensemble des acteurs de ce dossier.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** souhaite également un prompt rétablissement au Sous-Préfet.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** souligne le travail réalisé par la petite équipe dynamique du Pays et souhaite les encourager à poursuivre. Il donne ensuite la parole à Monsieur Kippelen, Président de la Commission des Finances.

**Monsieur André Kippelen** a fait des calculs afin d'approcher au plus près l'excédent de l'année 2006 :

	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Restes à réaliser	131 239.72 €	79 200 €	48 020	40 964

Excédent 2006 de fonctionnement (y compris les restes à réaliser et les excédents antérieurs) : 107 324€

Déficit 2006 d'investissement : 19 891€

Ce qui fait un excédent global (provisoire) de **87 432€**.

Ainsi, pour l'année 2007, les différentes participations sont maintenues au même niveau, la seule dépense nouvelle proposée est pour le SCOT.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** précise que la commune de Wittelsheim a été saisie officiellement par courrier, annonçant le lancement de la procédure et proposant d'intégrer une intercommunalité du Pays (celle de Cernay) pour participer, le cas échéant, au SCOT Thur Doller. Lors de l'élaboration du schéma directeur, la contribution des communes se faisait au prorata de la population, il est proposé de maintenir ce principe.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** souhaite compléter les propos du Président, en affirmant notamment qu'il partage totalement les préoccupations précédemment énoncées, et que 2007 sera bien une année de transition.

Il souhaite rappeler que les sociétés Protechnic et Profiline sont depuis peu associées au pôle de compétitivité Véhicule du Futur avec le dossier primé par le Pays en 2004, dans le cadre du Concours « Entreprendre en Thur Doller, de l'Idée à l'Action. ». De même, l'entreprise Fondis, primée en 2004 et en 2005 dans le cadre du même concours, a été lauréate des Trophées de l'INPI de l'Innovation 2006.

Il souligne également la nécessité de dégager rapidement des dossiers pour le Territoire, car les crédits régionaux pourront se cumuler avec ceux de l'Europe et du Contrat de projet, il ne faut donc pas traîner, faute de voir les crédits disponibles alloués à d'autres. Concernant le tourisme, il abonde sur la nécessité de préciser davantage les règles du jeu, et propose de transmettre au Pays un vademécum très complet sur le « qui fait quoi » lors des salons.

La semaine prochaine aura lieu une nouvelle réunion en Préfecture sur le schéma de l'intercommunalité, elle pourra donner lieu à de nouvelles réflexions quant à l'évolution de notre Territoire. Il rajoute que du nord au sud de l'Alsace, quelque soit le thème retenu, un seul Territoire apparaît comme cohérent, c'est celui de Thur Doller.

**Monsieur François Tacquard** souhaite également intervenir sur quelques points. Ainsi, le schéma de signalétique touristique, qui est incomplet dans notre secteur, a fait l'objet de débats au Conseil Général, cet après-midi encore. Aussi, maintenant, les intercommunalités qui le souhaitent, peuvent déposer des demandes complémentaires en matière de signalétique, sans qu'elles ne grèvent leur enveloppe spécifique. Le travail sur les entrées et traversées de Pays sera très prochainement confié à un prestataire. Le réseau de gîtes de montagne est un projet, qui, prenant appui sur les plus belles crêtes vosgiennes, pourra donner un essor à ce type de prestations. Il s'agit de remettre en état des bâtiments existants, car ils sont nombreux, il ne s'agit pas de construire des bâtiments neufs supplémentaires. En tout, il faudra prévoir une opération d'environ 1 à 2 millions d'euros.

**Monsieur Michel Habib**, Président de la Mission Locale souhaite faire part au Conseil du bilan de l'action importante de la Mission Locale. Pour remplir ses missions d'orientation, d'information, elle s'appuie sur des permanences délocalisées, anime un Point Information Jeunesse(PIJ). L'équipe est composée de 7 salariés à temps plein auxquels se rajoute un Conseiller Emploi Territorial (politique du Département) et un Chargé de Mission Entreprises (Politique de la Région).

La Mission locale en quelques chiffres :

- 1 321 inscrits en 2006 : CC Thann = 491 jeunes – CC Cernay = 336 jeunes – CC St Amarin = 212 jeunes et CC Doller = 259 jeunes et 23 jeunes viennent d'autres secteurs dont Wittelsheim.
- 467 nouveaux accueils sur l'année, dont 57% de femmes, 57% de 18-21 ans et 44% de jeunes de niveau V
- 118 contrats CIVIS ont été signés en 2006 pour un objectif annuel de 120. Le nombre total de contrats conclus depuis le début du dispositif (mai 2005) est de 200.

**Monsieur Michel Habib** précise aussi que la Mission Locale est une association, et qu'un représentant de chaque intercommunalité siège au Bureau, elle est donc fortement accompagnée par les Communautés de Communes et il tient ici à les en remercier. Par ailleurs, le Bureau de la Mission locale a décidé d'adresser un courrier à la ville de Wittelsheim qui oriente ses jeunes vers la Mission Locale Thur Doller, sans participer au financement de la structure.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** souligne la réactivité de la Mission Locale. En effet, dans le cadre d'une action de formation avec la Délégation Jeunesse et Sport du Ministère, un appel à candidature a été lancé en juillet 2006 pour pourvoir 35 postes : la Mission Locale Thur Doller, en 2 semaines, a réussi à mobiliser 14 jeunes, dont 12 ont passé favorablement les tests et sont acceptés à la 2<sup>ème</sup> étape de formation.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** remercie Monsieur Habib pour ces précisions en constatant que la formule qui consiste à structurer les 4 Communautés de Communes autour d'une équipe porte ses fruits et elle peut être la voie à suivre pour le tourisme. Plus personne ne souhaitant intervenir, il prend acte de ce débat qui servira de cadre pour l'élaboration du budget, budget qui sera soumis à délibération le vendredi 30 mars prochain.

### **Point 3– Mise en place de la Commission d'Appel d'Offre**

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** précise que le Syndicat Mixte doit mettre en place sa Commission d'Appel d'Offre. Elle est composée du **Président et de 5 membres** et autant de suppléants, conformément à article 7 du règlement intérieur du Syndicat Mixte.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** propose que Monsieur Kippelen soit membre de cette commission ainsi qu'un représentant pour chaque Communauté de Communes.

➤ **Après discussions, le Conseil valide la composition suivante :**

- Monsieur le Président, Jean-Pierre Baeumler
- Monsieur André Kippelen, suppléé par Monsieur Albert Battmann
- Monsieur André Manigold, suppléé par Monsieur Georges Imhoff
- Monsieur Jean-Paul Omeyer, suppléé par Monsieur Albert Schroeder
- Monsieur Roger Gaugler, suppléé par Monsieur Antoine Muller
- Monsieur François Tacquard, suppléé par Madame Denise Macias

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** remercie toutes ces personnes pour leur implication.

<b>Point 4 – Administration Générale</b>
--

4-1 Signatures de Conventions

- Avenant à la Convention de la PAIO. Il s'agit de prendre en compte l'évolution de la PAIO en Mission Locale et le montant 2007 de la cotisation des Communautés de Communes, soit 64 433 €.

**Monsieur Michel Habib**, en réponse à une question, précise que dans le Haut-Rhin il subsiste encore des PAIO, mais elles auront besoin de se regrouper pour pouvoir bénéficier de ce label. Il indique aussi que depuis la mise en place du contrat pluriannuel d'objectifs avec la Région et l'Etat c'est plus facile, les services peuvent concentrer leurs efforts sur l'accompagnement des jeunes, au lieu de chercher des subventions.

- Phase 3 de la sensibilisation des scolaires. **Monsieur Jacques Muller** présente le contenu de la Convention avec le CPIE dans le cadre de la troisième phase de sensibilisation des scolaires.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** soumet la délibération au Conseil.

➤ **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération autorisant le Président à signer ces deux documents.**

4-2 Versement d'une subvention à l'Office de Tourisme de la Doller.

**Monsieur François Tacquard** explique qu'il s'agit du programme d'actions 2006 de promotion en partenariat avec les Offices de Tourisme, et qu'il s'agit de rembourser à l'Office de la Masevaux et de la Vallée de la Doller les coûts relatifs au stand Pays lors du salon international du tourisme et des voyages de Colmar, pour un montant de 1 383.21€.

➤ **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération autorisant le versement de cette subvention.**

<b>Point 5 – Présentation du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE)</b>
---

*La plaquette éditée par le Conseil Régional « une stratégie collective pour une Alsace plus compétitive » a été remise en séance.*

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** demande à Monsieur Jean-Paul Omeyer de faire part au Conseil des différents outils économique mis en place dernièrement.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** rappelle que la Région Alsace a arrêté sa stratégie de développement économique, sous la forme d'un schéma, qui prend appui sur 5 orientations :

- L'innovation, comme levier d'un nouvel essor
- L'animation des territoires, fer de lance de développement régional
- La solidarité et l'emploi, indispensables à une croissance durable
- La création et le développement des entreprises, en s'appuyant, notamment sur une nouvelle génération d'entrepreneurs
- L'international, l'Alsace se devant d'aller plus encore à l'assaut des marchés étrangers.

Dans le cadre des aides à la création et au développement d'entreprise, la Région Alsace a refondu son dispositif d'aides sous la forme de 3 dispositifs : Graine (pour l'innovation), Gradient (pour le développement) et Grace (pour la création). Il existera désormais 3 outils génériques, suivant que l'entreprise est en création ou en développement : aide régionale à l'expertise, à l'embauche et à l'investissement.

Les aides sont limitées à 200 000 € par période de 3 ans, selon le règlement d'exemption de minimis. Le pourcentage d'intervention de l'aide régionale est plafonné suivant un régime de base qui varie pour les 3 outils génériques.

Ce pourcentage est bonifié si l'entreprise rentre dans le cadre des priorités régionales, est une TPE et/ou est dans le zonage Zone Prioritaire Régionale de Développement Economique du Territoire, ZPRDET 2007-2010

La Région a édité une carte des Zones Prioritaires Régionales de Développement Economique du Territoire, ZPRDET 2007-2010 bénéficiant d'aides bonifiées, carte sur laquelle n'est pas pris en compte le bassin de vie de Burnhaupt (Burnhaupt le Haut, Burnhaupt le Bas, Guewenheim et Soppe le Bas).

Alerté par les services du Pays, Messieurs Omeyer et Baeumler ont de suite saisi Monsieur Zeller par courrier pour réparer une erreur sur la Vallée de la Doller. En effet, les zones accueillant les entreprises de la vallée sont essentiellement situées sur ces communes ! **Monsieur Jean-Paul Omeyer** se dit confiant, même s'il faut peut-être sortir du zonage des communes qui n'accueillent pas d'entreprises pour y intégrer celle du bassin de vie de Burnhaupt.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** indique que les aides publiques peuvent être accompagnées d'aides relevant du privé comme les aides Vivendi. L'entreprise a prévu d'investir 3.7 millions d'euros -sur le secteur Thur Doller, les Communautés de Communes de Guebwiller et de Soultz et la commune d'Ensisheim- pour la création d'emploi.

Ce dispositif sera en place pendant 3 ans pour soutenir la création de 250 emplois. En outre, il comprend également un appui en ingénierie sur les grands pôles de développement du territoire, à savoir le PER TIC de la vallée de la Doller, le développement des ENR sur Cernay, la Plate forme de Formation et la filière Bois Energie sur Thann et les métiers d'art et du textile, PER de Saint Amarin. Une première réunion a eu lieu à Cernay, pour les trois autres Communautés de Communes, et le Pays Thur Doller, les rendez vous sont quasi-pris.

Les mesures d'accompagnement de la fermeture de l'entreprise Dalphimétal ont aussi des retombées sur le Territoire avec la mise en œuvre de l'article L321-17, relatif à la Convention de revitalisation pour les entreprises de plus de 1 000 salariés. Ainsi, l'entreprise a versé plus de 800 000€ à la SODIV, dont le territoire d'action a été étendu au secteur de Thann/Cernay. Mardi dernier, les premiers dossiers ont été validés, permettant la création de 15 emplois, dont à la SART à Bitschwiller. Sur ces postes-là, les salariés de Dalphi sont prioritaires mais leur profil doit aussi être en adéquation avec les compétences recherchées.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** conclut cette liste d'aides accessibles en précisant qu'il s'agit-là de booster pour revitaliser notre territoire. Il faut maintenant le faire savoir aux chefs d'entreprises « venez chez nous car il y a des aides ».

**Monsieur Roger Gaugler** insiste sur le caractère essentiel du secteur de Burnhaupt/Guewenheim pour le développement de la Vallée de la Doller, il compte sur Messieurs Baeumler et Omeyer pour rectifier ce zonage régional, pour rectifier ce qu'il considère comme une erreur. Il précise aussi que dans 15 jours il va accueillir à la zone intercommunale de la Doller, Monsieur François Loos, Ministre pour lui montrer ce qui a été fait et reste à faire et des soutiens attendus.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** confirme que la carte ZPRDET comporte quelques incohérences, il cite la commune de Sausheim qui est éligible alors que le Sundgau ne l'est pas ! Les outils de développement économique sont à l'échelle des communautés de communes, et nul autre découpage ne doit l'ignorer.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** insiste sur la convergence de moyens sur ce Territoire, moyens mobilisés par des acteurs publiques et des acteurs privés (Dalphimétal, Vivendi, Région, Etat, Département, Contrat Massif, ...), c'est le moment ou jamais !

**Monsieur Jean-Paul Omeyer**, il y a les aides; le Territoire dispose aussi d'outils comme la pépinière ou la plate-forme de formation, maintenant, il faut trouver les projets, voir comment on peut les détecter.

**Monsieur François Tacquard** souhaite intervenir concernant les cartes qui fâchent. Le document de synthèse de la Région sur le Schéma Régional de Développement Economique, comprend notamment une carte du Haut débit en Alsace, qui met en évidence l'absence de desserte du secteur de St Amarin, alors que d'autres secteurs vosgiens moins peuplés, moins développés économiquement sont reliés au réseau régional. Il déplore cette répartition. Il est rejoint par les autres Conseillers.

#### Point 6 - Questions diverses

- Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)

**Monsieur Michel Habib** rappelle les quelques dates importantes de la structure :

- Dossier labellisé par la Commission Nationale le 07 décembre 2005
- Assemblée Générale constitutive de l'association le 3 juillet 2006
- Bureau de l'association le 8 novembre 2006  
Etat, Anpe, Assedic, Pays Thur Doller, Mission Locale
- Conseil d'Administration le 19 décembre 2006  
Chaque membre du socle a désigné ses représentants : Etat, Anpe, Assedic, Pays Thur Doller, Mission Locale, Région, Département et Afp
- Comité des techniciens des membres du socle le 12 décembre 2006
- Comité des techniciens élargi le 16 janvier 2007 : regroupe les membres du socle et les partenaires associés
- Assemblée Générale : 9 février 2007

Actuellement, la MEF négocie avec la DGEFP la convention financière ou plutôt les conventions financières (une pour l'équipement de la MEF, une pour le fonctionnement de la MEF et une troisième pour l'immobilier d'un futur lieu pouvant accueillir les membres de la MEF. Cette convention sera signée entre l'Etat et le propriétaire de lieux, en principe la ville de Thann, qui est en train d'acquérir les anciens locaux de HFA, faubourg des Vosges.

A cet effet, il souhaite souligner l'important travail fourni par Madame Tatiana Rousseau qui doit répondre aux nombreuses sollicitations du Ministère, en vue de l'acceptation des conventions par le contrôle financier. On espère un aboutissement proche !

Toutes ces démarches administratives n'empêchent pas la MEF de fonctionner ! Elle a mis en place 7 groupes de travail, (Observation, données, statistiques – Insertion – Orientation, information, mise en parcours, reconversion et reclassement – Création d'activités/reprise, développement de l'emploi et des entreprises – Formation, VAE – Communication, TIC –Construction de partenariats entre les membres et partenaires de l'association). Ces groupes de travail sont chargés de mettre en œuvre les 35 actions constituant le plan d'action.

Il faut souligner que la MEF représente un travail partenarial d'une cinquantaine de structures.

**Monsieur André Manigold** s'étonne de l'absence de la plate-forme de formation dans les négociations financières en cours. Les premiers calculs de fonctionnement de la plate forme de formation laissent entrevoir un déficit de fonctionnement d'environ 30 000€ pour l'année 2007. Il souhaiterait que les trois autres Communautés de Communes participent à ce déficit de fonctionnement.

**Monsieur Michel Habib** précise que la MEF s'appuie bien sur trois piliers : emploi – formation – création. A ce titre, la plate forme de formation est un outil de la MEF. Cependant, la gestion de la plate forme de formation est de la responsabilité de la Communauté de Communes du Pays de Thann propriétaire du bâtiment, comme c'est déjà le cas pour l'Embarcadère. La MEF n'a pris en compte que les couts relatifs au poste d'accueil de la plate-forme de formation.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** précise que le Conseil Régional s'est engagé à soutenir financièrement les dépenses de fonctionnement de la MEF. Par ailleurs, la mission du Pays concernant la plate-forme de formation est de faire émerger les besoins de formation du territoire, lesquels pourront se dérouler dans les salles de la plate-forme de formation. Les frais de location de la plate forme de formation doivent permettre d'équilibrer le budget de l'équipement.

**Monsieur François Tacquard** précise que cette répartition était claire dès le départ. Ce sont les locaux de formation du pôle pépinière. D'autres locaux sur le territoire sont susceptibles d'accueillir de la formation, comme par exemple le site de Wessering ou celui de Dolleren.

**Monsieur André Manigold** est surpris de l'absence de Conventions entre la plate-forme de formation et d'autres partenaires, comme la Région par exemple. Il considère qu'il y a un problème, car si le déficit est de 30 000 € en 2007, de combien sera-t-il les années suivantes ?

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** rappelle que le budget Formation de la Région est l'un des plus importants de la collectivité régionale. Les organismes de formation sont défrayés des coûts de location des salles, il importe donc à la Communauté de Communes du Pays de Thann de bien calculer ses charges afin de les intégrer dans les tarifs de location.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** complète les propos de Monsieur Omeyer en citant également l'Etat comme le second financeur important de la Formation. Il faut aussi penser aux entreprises qui ont des plans de formation aussi. La période d'expérimentation dans les bâtiments modulaires, sur le parking de l'Embarcadère ont mis en évidence un véritable besoin en locaux de formation (et un équilibre des frais y afférant), il se dit donc confiant quant à l'utilisation optimum de ce nouvel outil à la disposition des habitants du territoire.

- Conseil de Développement

**Monsieur François Hubert** rappelle au Conseil que lors de la séance de décembre, il a communiqué les deux avis du Conseil (agriculture et transports). Depuis, ils ont eu une réponse de la Chambre d'Agriculture qui souhaite rencontrer le Bureau du Conseil de Développement et évoquer un éventuel partenariat.

Le prochain avis sera certainement sur la thématique des Energies Renouvelables et plus particulièrement sur les micro-centrales hydrauliques.

Concernant la thématique des services à la population, il constate avec regret la défaillance du prestataire. Ce sujet faisant l'objet d'un intérêt important au sein du Conseil, le groupe de travail « services » a prévu de se réunir prochainement. Par ailleurs le groupe communication peaufine ses relations avec Télé Doller dans le cadre de la Minute du Pays, et est entré en contact avec la presse écrite locale. La prochaine réunion du Bureau, le 8 mars, sera consacrée à l'évaluation des actions du Pays au regard de la charte.

En conclusion de séance, après avoir remercié l'ensemble des participants pour leur contribution **Monsieur Jean Pierre Baeumler** propose de visionner, en exclusivité, la première Minute du Pays diffusée par Télé Doller début février, consacrée à « c'est quoi le Pays ».